



Accueil | Genève | Genève internationale | Nations Unies: Calmy-Rey parmi les voix qui réclament un retour au droit

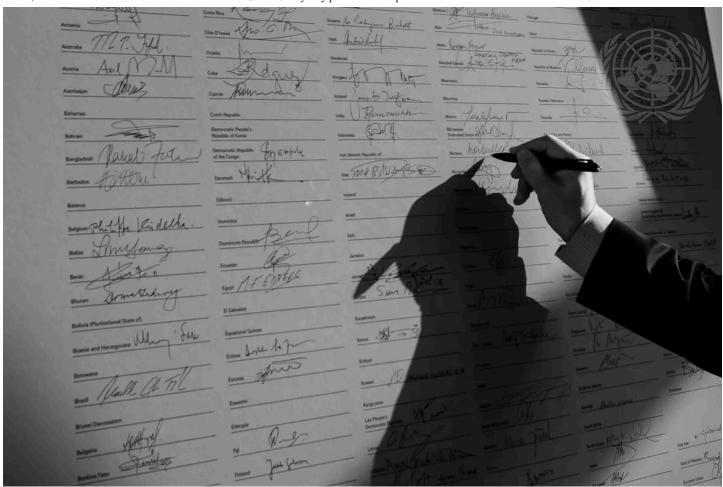
Nations Unies

Micheline Calmy-Rey parmi les voix qui réclament un retour au droit

À l'approche de l'anniversaire de la Charte des Nations Unies, l'ancienne présidente de la Confédération rejoint un appel international dénonçant le «démantèlement systématique de l'État de droit».

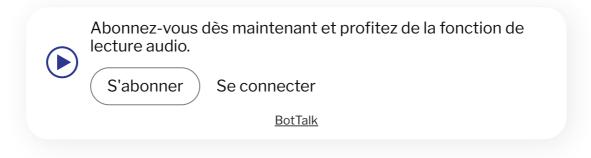
Alain Jourdan

Publié: 25.06.2025, 12h03



Pour les 75 ans de la Charte des Nations Unies, tous diplomates étaient invités à signer symboliquement le préambule du texte fondateur.

ONU/Manuel Elias



En bref:

- L'ancienne présidente Micheline Calmy-Rey rejoint 299 dignitaires pour défendre la charte onusienne.
- Les signataires dénoncent le démantèlement systématique du droit international actuel.
- Ban Ki-moon et d'autres personnalités s'inquiètent de l'affaiblissement des institutions multilatérales.
- L'appel citoyen restera ouvert aux signatures jusqu'en octobre

2025.

L'ancienne présidente de la Confédération et ex-ministre des Affaires étrangères Micheline Calmy-Rey figure parmi les signataires d'un appel lancé cette semaine par 299 anciens responsables onusiens et membres du Club de Madrid pour défendre la Charte des Nations Unies 7. À l'occasion de ses 80 ans, ce texte fondateur du droit international serait aujourd'hui «massacré comme jamais».

«Ce que nous observons n'est pas une simple série de violations du droit international, avertissent les signataires. Il s'agit d'un démantèlement systématique de l'État de droit, pièce par pièce, norme par norme.» Leur message: si l'ordre mondial issu de 1945 s'effondre, «il faudra plusieurs générations pour le reconstruire».

Des Conventions de Genève méprisées

Aux côtés de Micheline Calmy-Rey figurent notamment l'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon , l'ancienne présidente de l'Irlande Mary Robinson ou encore Gro Harlem Brundtland, exdirectrice générale de l'OMS. Tous s'inquiètent de la marginalisation des institutions multilatérales et de la montée en puissance de logiques de force.

Dans le contexte des guerres en Ukraine, à Gaza, au Soudan ou en Birmanie, ou encore des échanges de tirs de missiles entre Iraniens et Israéliens, les auteurs de l'appel pointent un retour brutal au fait accompli militaire. «Le respect du droit humanitaire et des Conventions de Genève est désormais traité avec un mépris croissant», écrivent-ils. Et de rappeler que la charte interdit «le recours à la force dans les relations internationales», sauf en cas de légitime défense.

L'appel est ouvert à la signature ⁷ des citoyens jusqu'au 24 octobre 2025, date du 80^e anniversaire de la création officielle de l'ONU. Il est disponible en plusieurs langues sur le site de la fondation pour la gouvernance mondiale Foggs.

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «Tribune de Genève» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre canton, en Suisse ou dans le monde.

Autres newsletters

Se connecter

Plus d'infos

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

30 commentaires